

Département de l'Aisne

\*\*\*

Arrondissement de  
Saint-Quentin

\*\*\*

Canton de Bohain

\*\*\*

Commune de  
**SEBONCOURT**

REPUBLIQUE FRANCAISE

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 23 FEVRIER 2021

**Présents** : Monsieur Hugues LEGRAND, Président,  
Mesdames Sylvie DUBOIS, Ghislaine GOSSE, Nadine GENNOT, Anne DECLERCK.  
Messieurs Jacques HENOUX, Dominique MINCHEZ, Philippe HERLIN, Thibaut HEISSLER,  
Frédéric LOBRY.

**Absents** : Mme Marie-Hélène BOILET, Jessica BRACONNIER, Coralie DESSENNE et Mrs  
Michel DUPONT et Bernard COLLET.

**Secrétaire** : Madame Ghislaine GOSSE.

**Date de convocation** : 16 février 2021

---

Le compte rendu de la séance du 20 janvier 2021 est approuvé.

#### COMPTE DE GESTION 2020

Le conseil municipal n'émet aucune observation ni réserve sur le compte de gestion 2020 du receveur municipal pour la commune.

#### COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le compte administratif 2020 est approuvé à l'unanimité comme suit :

##### INVESTISSEMENT :

Dépenses	:	486 510, 86 €
Recettes	:	409 655, 85 €
Déficit exercice	:	- 76 855, 01 €
Déficit antérieur reporté	:	- 179 218, 38 €
<b>Déficit de clôture</b>	:	<b>- 256 073, 39 €</b>
<u>Reste à réaliser</u> recettes	:	130 278, 00 €
dépenses	:	148 999, 00 €

##### FONCTIONNEMENT :

Dépenses	:	731 140, 83 €
Recettes	:	832 645, 84 €
Excédent exercice	:	101 505, 01 €

Excédent antérieur reporté : 298 009, 03 €

**Excédent de clôture** : **399 514, 04 €**

**Résultat de clôture** : **143 440, 65 €**

**En tenant compte des restes à réaliser :**

Investissement	: - 274 794, 39 €
Fonctionnement	: 399 514, 04 €
Soit résultat de clôture	: 124 719, 65 €

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

Le résultat de fonctionnement 2020 soit 399 514, 04 € est affecté comme suit pour 2021 :

Section d'investissement : 274 794, 39 €

Section de fonctionnement : 124 719, 65 €

**SUBVENTIONS 2021 ASSOCIATIONS**

Les subventions aux sociétés locales sont votées comme suit :

➤U.S.S.	2 150 €
➤Ensemble Musical Seboncourtois	2 150 €
➤Société de chasse	350 €
➤Chœur Show	350 €
➤Les Amis de l'école	350 €
➤Energym Seboncourtoise	350 €
➤Comité des fêtes	350 €
➤Archers de Seboncourt	350 €
➤Anciens combattants	350 €
➤Body rythmique	350 €
➤Un Rayon de soleil	350 €
➤Pétanque Club Seboncourtois	350 €

Une subvention de 100 € est attribuée à l'association Gincountry.

Les subventions ne seront mandatées qu'après fourniture du bilan annuel de chaque société.

**SUBVENTIONS DIVERSES**

Une subvention de **40 €** sera versée aux organismes suivants : Association française des sclérosés en plaques, Ligue Nationale contre le cancer, Croix-Rouge française, Secours Populaire, Association des donateurs de sang bénévoles de Bohain et ses environs, Souvenir Français et **100 €** seront alloués à l'ADMR et à l'association des Restaurants du cœur de l'Aisne.

**ADMISSION EN NON VALEUR**

Considérant l'état des produits irrécouvrables dressé par le comptable public en date du 18 décembre 2020,

Considérant que les dispositions prises lors de l'admission en non-valeur par le conseil municipal ont uniquement pour objet de faire disparaître de la comptabilité les créances irrécouvrables,

Il est décidé d'admettre en non -valeur les créances irrécouvrables pour 2018 et 2019, pour un montant de 625 €.

**USEDA : CONTRAT ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC**

Dans l'attente d'un nouvel estimatif, la décision est reportée.

## **DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR L'ACQUISITION DE DEFIBRILLATEURS**

Le décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018 précise que les établissements recevant du public (ERP) de 4<sup>ème</sup> catégorie doivent être équipés d'un défibrillateur automatisé externe (DAE) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et certains ERP de 5<sup>ème</sup> catégorie à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Le conseil municipal décide d'acquérir quatre défibrillateurs automatisés externes pour un montant total estimatif de 6 000 € HT et de solliciter une subvention de 50 % auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

## **CREATION DE POSTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CUI – PARCOURS EMPLOI COMPETENCE (PEC)**

Le conseil municipal décide de créer deux postes d'agent technique polyvalent et trois postes d'agent scolaire dans le cadre du dispositif « Contrat Unique d'Insertion – Parcours Emploi Compétence »

Les contrats seront d'une durée de 12 mois, 20 heures par semaine rémunérées sur la base du SMIC horaire.

## **CREATION D'UN POSTE AGENT TECHNIQUE POLYVALENT CONTRACTUEL A TEMPS INCOMPLET**

Considérant l'article 3-3-4° de la loi du 26 janvier 1984 modifiée qui autorise dans les communes de plus de 1000 habitants et dans les groupements de communes regroupant plus de 15 000 habitants, le recrutement d'agents contractuels pour pourvoir des emplois permanents à temps non complet, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%,

Il est décidé de créer un emploi permanent de adjoint technique, à temps non complet à raison de 17H30 hebdomadaires pour assurer les missions suivantes : entretien voirie et espaces verts et entretien bâtiments communaux.

Ajout à l'ordre du jour

## **USEDA : Rénovation de luminaires SHP en LED, rue Chantraine**

Il est envisagé de rénover totalement l'éclairage public par tranches successives en installant des luminaires LED.

Le conseil municipal décide la rénovation de luminaires SHP en LED rue Chantraine cette année.

En application des statuts de l'USEDA, la contribution de la commune est calculée en fonction du nombre de points lumineux et de ses caractéristiques (puissance des lanternes, hauteur des mâts, présence ou non des consoles, nature des mâts et des lanternes).

Le coût total des travaux s'élève à 13 835.03 € HT. La contribution de la commune est de **7 712, 10 € HT**.

## **DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2021 pour la rénovation de l'éclairage public rue Chantraine**

Une subvention DETR à hauteur de 50 % auprès de l'Etat pour financer la part communale des travaux de rénovation de l'éclairage public rue Chantraine.

## **AFFAIRES DIVERSES**

Néant

La séance est levée à 20 H 20.

Le Secrétaire de séance,



POUR EXTRAIT CONFORME,

Le 24 février 2021,

Le Maire,

Hugues LEGRAND



The stamp is circular with the text "MAIRIE DE SEBONCOUR" at the top and "21010AISNE" at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a crown above. The letters "R.F." are visible at the bottom of the inner circle.